

Plan de requalification

Réunion du 21 octobre 2015
relative au chantier inscrit à l'agenda social

Mise à jour du document à l'issue de la réunion



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE
www.developpement-durable.gouv.fr

MINISTÈRE DU LOGEMENT,
DE L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES
ET DE LA RURALITÉ
www.territoires.gouv.fr

Sommaire

1. Volumétrie du plan de requalification
2. Répartition entre voies d'accès : rappel
3. Mesures relatives au corps des SACDD
4. Mesures relatives au corps des TSDD
5. Mesures relatives au corps des TE
6. Mesures relatives au corps des ITPE
7. Mesures relatives au corps des AAE
8. Rappel des propositions sur la nature des épreuves
9. Accompagnement des agents et des services
10. Rappel du calendrier prévisionnel de mise en œuvre du plan de requalification
11. Promo-affectations
12. Prochaines étapes

1. Volumétrie du plan de requalification

Permettre, sur une période de 3 ans, la promotion de **2 150 agents** :

Plan	Filière	Nombre de postes
Requalification de C en B	Filière administrative (AAE, SGM) vers SACDD	900
	Filière technique (Dess, ETST, ATAE, SGM, PETPE) vers TSDD	600
	Corps de l'environnement : ATE vers TE	150
	Total	1 650
Requalification de B en A	Filière administrative (SACDD) vers AAE	200
	Filière technique (TSDD) vers ITPE	300
	Total	500

1ère tranche de financement du plan : 1 million d'euros pour 2016.

2. Répartition entre voies d'accès : rappel

Répartition des postes offerts au titre du plan de requalification (le volume de promotion exa pro - LA en « année courante » étant réparti comme aujourd'hui) :

Volet du plan de requalification	Liste d'aptitude	Examen professionnel	Concours interne
C en B filière administrative	2/3	1/3	
C en B filière technique	2/3	1/3	
C en B filière environnement	100 %		
B en A filière administrative			100 %
B en A filière technique	2/3	1/3	

Cette répartition représente l'équilibre global sur l'ensemble de la période du plan de requalification.

3. Mesures relatives au corps des SACDD

Contenu du projet de décret :

➤ *Pour la durée du plan :*

- Augmentation de la clause de sauvegarde de 20 % à une proportion comprise entre 64 et 220 % (selon les années du plan) appliquée à 5 % de l'effectif des fonctionnaires en position d'activité et de détachement dans le corps considéré ;
- Réactivation d'un examen professionnel en complément de la liste d'aptitude pour les SACDD de classe normale.

4. Mesures relatives au corps des TSDD

Contenu du projet de décret :

➤ *Pour la durée du plan de requalification :*

- Augmentation de la clause de sauvegarde de 20 % à une proportion comprise entre 40 et 106 % (selon les années du plan) appliquée à 5 % de l'effectif des fonctionnaires en position d'activité et de détachement dans le corps considéré.

5. Mesures relatives au corps des TE

Contenu du projet de décret :

- Augmentation de la clause de sauvegarde de 20 % à une proportion de 460 % pour la seule année 2016 appliquée à 5 % de l'effectif des fonctionnaires en position d'activité et de détachement dans le corps considéré.

➤ **Initialisation du plan sur la base du statut actuel des techniciens de l'environnement et poursuite avec le nouveau statut relevant du NES.**

6. Mesures relatives au corps des ITPE

Contenu du projet de décret :

- Augmentation de la clause de sauvegarde de 20 % à une proportion comprise entre 61 et 97 % (selon les années du plan) appliqué à 5 % de l'effectif des fonctionnaires en position d'activité et de détachement dans le corps considéré.

7. Mesures relatives au corps des AAE

Contenu du plan :

- Saisine de la DGAFP en vue de l'organisation d'un concours interne exceptionnel.

8. Rappel des propositions sur la nature des épreuves

Examen	Ecrit	Oral
Exa pro SACDD CN Et TSDD	<p>Modification des épreuves (par spécialité pour TSDD) :</p> <p>2 à 4 questions à partir d'un dossier documentaire de 15 pages maximum relatif aux politiques publiques portées par les MEDDE-MLETR (2 heures, coefficient 3)</p> <p>(NB : aujourd'hui épreuves écrites composées de QCM et QROC à partir d'un programme)</p>	Entretien avec le jury avec RAEP (25 mins, coeff 4)
Exa pro TE	Sans objet pour le plan de requalification	Sans objet pour le plan de requalification
Concours interne AAE	<p>Nouveau concours :</p> <p>Note sur dossier relatif aux missions exercées par les ministères chargés de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et du logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité (4 heures, coefficient 2)</p>	Entretien avec le jury avec RAEP (30 mins, coeff 4)
Exa pro ITPE	<p>Sans changement :</p> <p>Note de problématique (4 heures, coefficient 4)</p>	<p>Sans changement :</p> <p>Entretien avec le jury avec RAEP (30 mins, coeff 4)</p>

9. Accompagnement des agents et des services

- La DRH déploiera un plan de communication et d'accompagnement à plusieurs niveaux (national et local) tout au long des 3 années du dispositif en direction des agents et des services

Objectifs poursuivis :

- faire connaître auprès des services et des agents concernés les différentes modalités exceptionnelles de promotion mises en place
- impliquer l'encadrement des agents concernés
- susciter les candidatures aux examens professionnels et au concours interne
- proposer un accompagnement individualisé des candidats aux examens professionnels et au concours interne (de l'amont des PEC à la mobilité post-promotion)
- adapter le format et le contenu des PEC aux nouvelles épreuves
- promouvoir, au-delà de la PEC, l'offre de formation adaptée aux besoins de chaque agent

Acteurs de l'accompagnement : la DRH (CMVRH, sous-direction des carrières et de l'encadrement, département de la coordination des ressources humaines de l'AC), les directions et services employeurs, la DICOM...

10. Rappel du calendrier prévisionnel de mise en œuvre du plan de requalification

Volet du plan de requalification	Au titre de l'année 2016	Au titre de l'année 2017	Au titre de l'année 2018	Total
C en B filière administrative	100 % LA (600 postes) : Automne 2016	100 % Exa pro (150 postes) : 1er semestre 2017	100 % Exa pro (150 postes) : 1er trimestre 2018	LA : 600 postes (2/3)
				Exa pro : 300 postes (1/3)
C en B filière technique	100 % LA (400 postes) : Automne 2016	100 % Exa pro (100 postes) : 1er semestre 2017	100 % Exa pro (100 postes) : 1er trimestre 2018	LA : 400 postes (2/3)
				Exa pro : 200 postes (1/3)
C en B filière environnement	100 % LA (150 postes) : Automne 2016			LA : 150 postes
B en A filière administrative		Concours interne exceptionnel (200 postes) : juin 2017		Concours : 200 postes
B en A filière technique		100 % LA (100 postes) : 1 ^{er} trimestre 2017	50 % LA (100 postes) : 1 ^{er} trimestre 2018	LA : 200 postes (2/3)
			50 % Exa pro (100 postes) : Automne 2017	Exa pro : 100 postes (1/3)

NB : dates représentant la fin des épreuves et l'annonce des résultats

11. Promo-affectations

Pour la durée du plan

- Assurance d'un débouché professionnel
- Implication du service d'affectation de l'agent
- Dans le respect des contraintes d'organisation des services
 - ➔ C en B :
 - Recours aux principes fixés par la note du 19 mai 2014 sur la procédure de nomination et d'affectation des agents accédant aux corps des SACDD et TSDD par la LA ou l'EP
 - ➔ B en A :
 - Aménagement de l'environnement professionnel, pas nécessairement géographique
 - Optimisation des repyramidage des postes, tenant compte de la situation des agents promus à l'échelle des zones de gouvernance

12. Prochaines étapes

- Saisine du guichet unique : automne 2015
- Avis du CTM : premier trimestre 2016
- Avis du CE : deuxième trimestre 2016
- Publication des textes : deuxième trimestre 2016
- Calendrier de mise en œuvre du plan (Cf. supra)

FIN



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE
www.developpement-durable.gouv.fr

MINISTÈRE DU LOGEMENT,
DE L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES
ET DE LA RURALITÉ
www.territoires.gouv.fr